

Réunion du Bureau Municipal du 8 juin 2020

Présents : M. BURLE - Mme DURAND – Mme JARD - Mme LECONTE - M. MASSEY - M. POISSONNIER - M. QUEIRAS – Mme PELLOUX.

Bon de fournitures scolaires : VIVAL a fait parvenir 2 propositions. Carrefour Market a fait savoir qu'il est intéressé mais n'a pas encore déposé sa proposition. Le collège n'a pas encore communiqué ses besoins. La décision ne pourra donc pas être prise au prochain Conseil Municipal.

Masques : Une première distribution de masques a eu lieu pour les personnes de plus de 75 ans. D'autres masques ont été réceptionnés jeudi dernier et les derniers devraient arriver cette semaine. BD propose de contacter la DLVA jeudi matin pour savoir si les masques sont arrivés afin de pouvoir les distribuer ce week-end. La distribution sera effectuée par ordre alphabétique, avec comme base la liste électorale. Les administrés devront se munir de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile. Les horaires de distribution seront établis par les élus.

Réunion Sous-Préfecture/IEN : Après de longues discussions, au cours desquelles il s'est avéré que le but principal était d'obtenir des statistiques d'ouverture des écoles, il a été décidé d'ouvrir les 4 classes de l'école Max Trouche. 45 à 50 enfants seront accueillis par les seuls enseignants. La restauration scolaire, l'entretien et la garderie du soir seront assurés par les services. Pour les autres écoles, il n'est pas possible d'ouvrir sans avoir effectué les tests de la légionellose sur l'eau. Compte tenu des délais, l'ouverture n'est pas possible avant l'été.

DPU : VIEGEOLAT/WESTELLE : Il s'agit d'une habitation située boulevard Joliot Curie : pas de préemption.

Ouverture des bâtiments : Il est proposé de rouvrir certains bâtiments communaux, dans la limite de 10 personnes. Arrêté à prendre (SBo). Une réunion est prévue avec la DLVA pour l'ouverture du théâtre/cinéma le 19/06. Le cinéma devrait reprendre la 2^e semaine de juillet avec des séances le week-end.

Ordre du jour du C.M. : L'ordre du jour du C.M. du 18 juin est précisé. Une commission du personnel est programmée le mardi 16/06 à 9 h avec les responsables de service concernant l'attribution de la prime exceptionnelle au personnel.

Facture d'eau : le montant des factures d'eau s'élève à 20 000 € en plus, dont 13 000 € pour la piscine. Il est redemandé de vérifier régulièrement les consommations, de planifier cette vérification et de rechercher activement des solutions.

SMACL : la SMACL propose de tripler la cotisation de l'assurance « responsabilité civile » ou d'annuler le contrat. Pas de décision.

Fonds d'aide aux jeunes : à surseoir en 2021, compte tenu du coût de la crise sanitaire pour la commune.

Camion outillage : accord pour un camion d'outillage. Les droits de place devraient être gérés au niveau du CTM.

Demande de caveau : Demande de Mme SCALA. Réponse négative.

Fête foraine : l'autorisation est accordée, mais il n'y aura ni animation, ni feu d'artifice et peut-être pas de branchement électrique. La demande des forains de modification de la date de la fête est refusée. Il est nécessaire de prévoir la visite de sécurité avec un élu + un agent de la police. Il est proposé la gratuité des droits de place, si l'électricité n'est pas fournie.

Magazine : le bilan du Maire sera inséré dans le prochain magazine.

Secours populaire : faire réponse négative pour la demande de déballage sur la place J. Jaurès. Les vide-greniers et ventes au déballage sont interdits jusqu'au 22 juin.

Bar « Le sans souci » : demande à occuper plus d'espace sur la place. Compte tenu des arriérés de paiement, il est donné un avis défavorable.

LISEM : les travaux vont débuter prochainement.

Travaux Rue de la Combe : Chantier très complexe.

Avenue Victor-Hugo : travaux de reprise de la canalisation d'eau potable à venir.

Embauches au CTM : les agents ont commencé le 2 juin.

Décès Rue des lavoirs : JLQ et la PM sont intervenus samedi pour un décès survenu mardi.

Cadastre : M. MESTRE demande à louer des parcelles appartenant à la Commune, à proximité ou enclavées dans ses terrains. La location passe par la SAFER. Accord (SBo/MGH).

Invitation le 26/06 à 18 h30 à Digne : Préfecture + Président CA SDIS. A voir avec LL.

Astreinte – modification : BD : le 20 et 21/06 – JB : les 27 et 28/06.

Fibre optique : BJ indique qu'elle est questionnée au sujet de la fibre optique. Aucun bâtiment n'est encore raccordé. Les travaux ont été retardés dans certains quartiers.